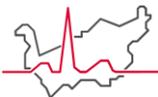




Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS  
Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS



Hôpital du Valais  
Spital Wallis



SMVS / VSÄG  
Société Médicale du Valais  
Walliser Ärztesgesellschaft

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

20 décembre 2021

### **Coronavirus (COVID-19) Ensemble contre le COVID-19 !**

**Face à l'augmentation importante de la circulation du coronavirus, le canton, l'Hôpital du Valais et la Société Médicale du Valais s'unissent pour rappeler les mesures simples que chacun peut appliquer au quotidien pour lutter contre la pandémie. Le respect des gestes barrière et les bons comportements en cas de symptômes permettent de réduire la pression sur le système sanitaire et de maintenir son bon fonctionnement pour tous. La prudence dans nos diverses activités est également de mise. L'application conjointe de ces mesures, dans un esprit de solidarité, est essentielle pour éviter une surcharge des services médicaux.**

En cas de symptômes, il faut se faire tester, même si l'on est complètement vacciné et même si les symptômes sont légers ou s'il n'y a qu'un seul symptôme, tel le rhume ou la toux par exemple. Le respect des gestes barrière doit être observé strictement et, dans la mesure du possible, il convient d'éviter les contacts. La liste des centres de tests répertoriés par le canton figure sur : [www.vs.ch/coronavirus](http://www.vs.ch/coronavirus). Le test est gratuit en cas de symptômes.

Afin d'éviter les contaminations dans les salles d'attente, il est important d'informer au préalable, si possible par téléphone, le prestataire de soins (cabinet médical, service d'urgences, etc.) si l'on a des symptômes infectieux ou si l'on a eu un contact rapproché avec une personne atteinte du COVID-19 dans les 24 à 48 heures avant la consultation. Les médecins se tiennent à votre disposition en cas de besoin.

La régulation médicale est également à disposition pour donner des conseils médicaux par téléphone aux numéros suivants (Fr. 0.50/ appel et Fr. 2.-/min) : adultes 0900 144 033, enfants 0900 144 027. Si votre abonnement ne permet pas d'atteindre ce type de numéro, utilisez un autre téléphone ou contactez votre opérateur.

Les services d'urgences ambulatoires et hospitaliers sont actuellement très sollicités alors que tous les acteurs du milieu médical font face à la 5<sup>e</sup> vague du COVID-19. Il est donc recommandé à tous de faire preuve de prudence au quotidien.

Face aux polarisations croissantes, il devient indispensable de nous engager ensemble, de façon solidaire et selon les possibilités de chacun, en adaptant nos comportements, par une combinaison des mesures connues d'hygiène et de protection (voir document en annexe ; voir également campagne de solidarité sur [www.data-literacy.ch/kampagne](http://www.data-literacy.ch/kampagne)).



**Personnes de contact**

**Mathias Reynard**, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture,  
027 606 50 95

**Monique Lehky Hagen**, présidente de la Société Médicale du Valais, 076 417 67 19

**Eric Bonvin**, directeur général de l'Hôpital du Valais, 027 603 67 26